

Comme toute entité responsable d'une mission de service public, le SMICTOM Rhône-Garrigues et le Grand Avignon ont dû renouveler leurs marchés publics en matière notamment de gestion des déchèteries, de la gestion des points d'apport volontaire et de la collecte des déchets en porte à porte.

Si les deux premiers renouvellements ont été effectués sans encombre, le troisième confié à Éco Déchets connaît un démarrage calamiteux. S'étant fait notifier ce marché en juillet 2023 sur la base d'un cahier des charges très précis et exigeant en termes de niveau de service, la société Éco Déchets s'est donc engagée à être prête au 1^{er} janvier 2024.

Malgré le délai de 5 mois laissé à cette entreprise pour se préparer, les nombreuses réunions où elle nous assurait que tout serait prêt (véhicules, personnel, circuits de collecte informatisés, locaux) force est de constater des 2 côtés du Rhône une improvisation totale lors du lancement de ce marché.

Véhicules en nombre insuffisant et inadaptés, manque de personnel, circuits de collecte totalement improvisés. Résultat : une collecte aléatoire et partielle.

Devant ce constat, les équipes du SMICTOM Rhône-Garrigues et du Grand Avignon, les élus, les services techniques des communes ainsi que leurs agents d'accueil se sont fortement mobilisés pour pallier aux déficiences d'Éco Déchets en résorbant les points noirs non collectés et en faisant remonter les rues non collectées au fil de l'eau.

Au bout d'un peu plus de trois semaines d'exploitation, de forte pression des techniciens et des élus sur Éco Déchets, de réunions de suivi quotidiennes, l'entreprise a été mise en demeure d'assurer une collecte conforme au contrat au plus tard au 1^{er} février 2024.

Elle nous a garanti s'être enfin dotée des véhicules, personnels, circuits informatisés et tracés de collecte nécessaires pour remplir à bien sa mission.

La situation devrait donc être rétablie rapidement.

Suite à ce démarrage catastrophique, les pénalités financières prévues au contrat seront appliquées. Une compensation financière de l'action des agents des communes, dont le ramassage des bacs et des sacs en porte à porte n'est pas la mission, sera également exigée.

Le SMICTOM Rhône-Garrigues présente à nouveau toutes ses excuses aux habitants qui ont subi les aléas de collecte de ce mois de janvier.

Nous, SMICTOM Rhône-Garrigues et Grand Avignon, techniciens et élus restons totalement mobilisés afin que l'entreprise Éco Déchets délivre le niveau de service conforme au contrat que nous avons signé avec elle avant la fin du mois.

Si vous n'êtes pas collectés le jour prévu par votre calendrier de collecte (consultable sur le site web du SMICTOM Rhône-Garrigues), nous vous demandons de laisser vos bacs sur la voie publique car ils feront l'objet d'un rattrapage dans la semaine.

Merci de les rentrer le Week-End.

Pour connaître vos jours de collecte, rendez-vous sur le site du SMICTOM Rhône-Garrigues : <https://smictom-rhonegarrigues.fr>.

Le Président du SMICTOM Rhône-Garrigues

François ZANIRATO.